

Le Noël du CCAS

Dans le sillage de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, les crises économique et sociale qui frappent le pays ont un impact sur la vie quotidienne de nos administrés.

Convaincus qu'il faut accompagner les personnes qui étaient déjà en difficulté mais également toutes celles qui basculent aujourd'hui dans les difficultés budgétaires, les membres du CCAS de la commune ont décidé de faire évoluer les aides sociales facultatives afin de toujours mieux répondre aux besoins des familles.

5 aides facultatives ont été renforcées ou créées :

- L'aide alimentaire sous forme de bons d'achat.
- Les aides à l'enfance pour l'ensemble des charges liées aux activités périscolaires et aux frais de garde dans les crèches municipales de Vaux-le-Pénil.
- Les aides à l'adaptation de l'habitat pour les personnes âgées et/ou en situation de handicap.
- Les aides pour faciliter l'accès des personnes âgées de plus de 18 ans aux associations culturelles, sportives et de loisirs de la commune
- L'aide à l'hébergement d'urgence permettant la mise à l'abri des personnes sans domicile fixe pendant les périodes de grand froid.

Le CCAS s'est mobilisé et propose aussi depuis le début du mois de mars d'inscrire les personnes pour un rendez-vous au Centre de vaccination de l'hôpital, 8 rue de Vaux à Melun. En partenariat avec l'association Familles Laïques, un transport est proposé aux personnes n'étant pas véhiculées.

Cette année, 20 familles ont aussi reçu des bons de Noël du CCAS pour un total 3750€.

Le CCAS est placé au cœur de l'action sociale municipale. Sa vocation est axée sur la solidarité envers un public large : personnes âgées, familles, personnes handicapées...

Restons solidaires !

Catherine Fournier, Maire-adjointe en charge de l'action sociale pour le groupe "Vaux-le-Pénil, Notre Avenir Ensemble".

La souplesse n'est pas une faiblesse

En ce tout début d'année nous adressons nos vœux les plus chaleureux à vos proches et à vous-même pour que 2022 soit une année plus sereine, plus chaleureuse et plus humaine que celle qui vient de s'achever.

Elus au conseil municipal de Vaux-le-Pénil depuis 18 mois, **nous formons le vœu que cette année 2022 soit celle du changement dans le mode de fonctionnement du maire Henri du BOIS de MEYRIGNAC.**

Au fil des mois, nous vous avons fait part de nos regrets quant à sa volonté de nous exclure des affaires municipales, de réduire le débat à sa plus simple expression et de limiter notre temps de parole. Tout récemment encore, il a refusé, sans même que nous ayons pu en discuter, notre proposition de créer une commission mixte sur le déménagement de la mairie.

Une telle attitude est-elle tenable dans la durée ? Est-elle bénéfique pour Vaux-le-Pénil et ses habitants ? A l'évidence non.

La rigidité n'est pas une force et la souplesse n'est pas une faiblesse. Nous avons toujours été et nous restons ouverts pour créer les conditions d'échanges réguliers, respectueux et constructifs avec la majorité municipale, et ainsi **apporter une contribution plus efficace à l'amélioration de la vie quotidienne de nos concitoyens.** C'est, nous le pensons, ce à quoi sont disposés nombre de conseillers de la majorité municipale. **C'est, nous le croyons sincèrement, ce qu'attendent avant tout les Pénivauxois et les Pénivauxoises de leurs élus.**

N. BEAULNES-SERENI, J-M. JUDITH,
P. ESPRIT, L. VANSLEMBROUCK, A. MICHEL,
S. VALENTE et D. GAVARD
"Vaux-le-Pénil notre ville, notre vie !"
vlp2020.nv@gmail.com / 06 36 18 05 52
vlpnv.wordpress.com

2022 : ne doit pas être une nouvelle année sans politique municipale majoritaire à Vaux-le-Pénil.

Après 18 mois d'une gestion chaotique de plus en plus désavouée par la population, un constat s'impose : M. le Maire n'applique pas le programme choisi par une majorité d'électeurs en 2020. La démission d'un de ses adjoints n'est hélas pas surprenante. **Pourtant victorieux grâce à notre initiative de rassemblement en 2020, M. le Maire, malgré nos propositions de rediscuter, s'est isolé dans ses certitudes.** Il préfère gouverner seul, grâce à 6 élus de son groupe qui, aux élections départementales, ont publiquement appelé à voter pour M. Pratola dont les Pénivauxois ont toujours fortement désapprouvé les propositions.

Plus de 600 citoyens signent une pétition pour réclamer un débat démocratique sur le déménagement de la mairie ? Il s'assoit sur leurs inquiétudes et celles des associations et tente de faire passer en force un projet ne figurant dans aucun programme. Aveuglé par son autoritarisme, s'il ne se ressaisit pas, M. le Maire conduit Vaux-le-Pénil dans une impasse.

L'année 2022 est déjà ternie par une nouvelle envolée de la pandémie et les difficultés sociales qui s'y ajoutent. Notre groupe ne s'y résigne pas. **La recherche de la participation et du rassemblement citoyen le plus large** pour le bien vivre sera toujours au cœur de notre action. Convaincus que votre participation sera la clé d'une belle et heureuse année 2022, nous vous adressons tous nos vœux de bonheur et de santé !

Pour Vaux-le-Pénil notre bien commun :
J. GUERIN, A. BOULET, A. BOUTET,
V.ZACCARDO.

Des vœux pour Vaux-le-Pénil

Depuis de nombreuses années, l'autonomie financière des collectivités locales est mise à mal : fin de la taxe professionnelle par N. Sarkozy, réduction des Dotations de Fonctionnement par F. Hollande, fin de la taxe d'habitation par E. Macron. La situation financière a été aggravée avec les charges supplémentaires de la crise sanitaire, non compensées par l'Etat et il devient de plus en plus difficile de répondre aux besoins et attentes des populations.

Les élus communistes portent l'exigence d'une réforme des finances locales pour assurer une autonomie financière et fiscale des communes comme cela est pourtant affirmé dans la Constitution.

L'AMF (Association des Maires de France) qui vient d'élire un nouveau président se doit d'être indépendante du pouvoir en place. Avec sa nouvelle direction, nous souhaitons que son seul objectif soit **la défense et la promotion des communes** et qu'elle soit un relais efficace pour faire entendre les revendications et attentes des communes.

Qu'il nous soit ici permis en ce début de nouvelle année de souhaiter pour Vaux-le-Pénil un avenir serein et les moyens financiers pour mener à bien tous les projets indispensables à notre commune et développer les services publics locaux.

Qu'il nous soit aussi permis de vous souhaiter une excellente année 2022 et que nous retrouvions ensemble des jours heureux.

Patricia Rouchon, Viviane Janet,
Jean-Louis Masson
« Vaux-le-Pénil humain,
citoyen et solidaire »
groupe soutenu par le PCF